



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
20 rue des Docteurs Dumas  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

4

Conseillers représentés :

9

Total votants :

53

# DÉLIBÉRATION

N° 20180215-18

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FÉVRIER 2018 à 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 8 février 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 février 2018 à 19h00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON  
Jeannine SUAREZ à Marc DELPOSEN  
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD  
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT  
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC  
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET  
Jean François DELAIRE à Olivier CHAMBON

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe CAYRE, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON.

**Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes :** Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI, Arlette RELIER, Sylvie CHAUNY.

Secrétaire de séance : Benoît GENEIX

**COLLECTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SITUÉS SUR LA  
COMMUNE DE LA MONNERIE LE MONTEL :  
CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LE SBA**

*Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président*



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
20 rue des Docteurs Dumas  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

**Vu** l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2017 autorisant le retrait de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne du Syndicat du Bois de l'Aumône à compter du 31 décembre 2017 à minuit.

**Considérant** que dans le cadre du retrait du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA), 7 points d'apport volontaire (PAV) situés sur la Commune de La-Monnerie-le-Montel ont été transférés à la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne ;

**Considérant** que le service de collecte en régie de la Communauté de Communes ne dispose pas de véhicule adapté à la collecte des PAV de La-Monnerie-le-Montel ;

**Considérant** qu'il convient d'assurer en 2018 la continuité du service et de l'action publique.

Il est proposé au Conseil Communautaire la signature d'une convention de prestations de services avec le SBA, pour la collecte de ces PAV.

Le rapporteur présente à l'assemblée la convention de prestations.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de prestations visée ci-dessus,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 44	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

